

Dans notre société démocratique, comment s'exerce le droit reconnu à toute personne d'accéder aux informations et de participer à la préparation des décisions sur les grands projets ? Comment l'exercice de ces droits s'intègre-t-il dans le processus de décision ?

Les réponses apportées à ces questions dans la conduite de trois projets sensibles, objets de vifs débats de société, sont décrites ici : la médiation mise en place en 2017 par le gouvernement sur le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, le débat public de 2019 sur le plan de gestion des matières et déchets radioactifs, et le débat public de 2023 sur le lancement de deux nouveaux réacteurs nucléaires EPR2 à Penly.

Michel Badré a été impliqué dans la conduite des débats sur ces trois opérations, en position d'indépendance par rapport aux décideurs et aux parties prenantes favorables ou hostiles aux projets débattus. C'est un retour d'expérience personnel et non une réflexion théorique qu'il livre ici. Son analyse montre que la compréhension partagée des enjeux techniques et sociaux, dans toute leur complexité, rend ces débats efficaces. Elle prend du temps, mais c'est le gage de solutions durablement acceptées par la société, à la hauteur des défis environnementaux de notre époque.



MICHEL BADRÉ, polytechnicien et ingénieur forestier de formation, a exercé pendant 40 ans dans le secteur public de l'environnement. Il a mis en place et présidé l'Autorité environnementale de 2009 à 2014. Il a été membre puis vice-président du Conseil économique, social et environnemental de 2015 à 2021, et membre puis président du Comité d'éthique commun INRAE-Ifremer-Cirad-IRD de 2017 à 2024.

9,50 €

ISBN : 978-2-7592-4041-8

ISSN : 1269-8490



Réf. : 02988

MICHEL
BADRÉ

LA DÉMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE FACE À LA RÉALITÉ

Expertises et concertations